

*Calendrier des opérations électorales pour l'élection des délégués à l'Assemblée Générale
de la SMERAG – Année 2018*

- **2 mai 2018** : Réunion de la Commission Electorale avec l'ordre du jour suivant :
 - Election du Président de la Commission Electorale
 - Etablissement du calendrier électoral
 - Etablissement de délégations éventuelles
 - Etablissement de la liste électorale
 - Détermination du nombre de délégués titulaires et suppléants
 - Publicité des opérations électorales
 - Modalités de dépôt des listes de candidatures
 - Définition des aspects techniques du vote par correspondance et du matériel électoral
 - Date et lieu de la prochaine réunion de la Commission Électorale

- **4 mai 2018** : démarrage des opérations de publicité

- **22 mai 2018 (17h)** :
 - date limite de dépôt des candidatures
 - date limite du dépôt des professions de foi

- **22 mai 2018** : réunion de la Commission Électorale pour :
 - vérifier que les opérations de publicité des opérations électorales ont été correctement réalisées
 - examiner la recevabilité ou l'irrecevabilité des listes de candidatures déposées
 - examiner la recevabilité ou l'irrecevabilité des professions de foi déposées
 - envoyer le matériel électoral
 - procéder aux affichages requis
 - convoquer la troisième réunion de la Commission Électorale

- **24 mai 2018** : Affichage des listes de candidature au siège de la Mutuelle

- **26 mai 2018 (à minuit)** : date limite des réclamations relatives aux dépôts des listes de candidatures

- **5 juin 2018** : dernier délai pour envoyer le matériel électoral aux adhérents

- **30 juin 2018 (minuit)** : dernier jour du scrutin.

- **6 juillet 2018**, réunion de la Commission Électorale pour :
 - procéder au dépouillement
 - proclamer les résultats
 - afficher les résultats

- **7 juillet 2018 (à minuit)** : date limite des réclamations relatives au scrutin

La Commission Electorale